

L'UE débloque 55 millions d'euros pour la population du Burundi

@rib News, 14/05/2016 â€“ Source Commission europ enne Bruxelles, le 13 mai 2016 - La Commission europ enne a annonc  aujourdâ€™hui deux nouvelles actions pour un montant de 55 millions dâ€™euros. Ces programmes permettront d'apporter un soutien direct   la population, dans les domaines de la sant , de la s curit  alimentaire et de la nutrition. La Commission europ enne a annonc  aujourd'hui deux nouvelles actions en faveur de la population burundaise: d'une part, l'acc s   des soins de sant  (40 millions d'euros) et, d'autre part, un programme de d veloppement rural et de nutrition (15 millions d'euros).

La mise en  uvre de ces deux programmes sera confi e   des organisations non gouvernementales et/ou des agences internationales, conform ment   la d cision du Conseil de l'UE du d but de l'ann e, qui a suspendu tout soutien direct de l'UE   l'administration burundaise. M. Neven Mimica, commissaire europ en charg  de la coop ration internationale et du d veloppement, a d clar  ce propos:  «Les Burundais eux-m mes sont les principales victimes de cette crise, qui a aggrav  une situation d j tr s fragile. Cette nouvelle enveloppe de 55 millions d'euros aidera   renforcer l'acc s aux services de sant  et   am liorer l'alimentation et la nutrition. Elle prouve que l'UE reste d termin e   continuer de soutenir le peuple burundais, malgr  l'impasse politique actuelle. » L'annonce faite a intervient moins de deux mois apr s que le Conseil a cl tur  la proc dure de consultation avec le Burundi, au titre de l'article 96 de l'accord de partenariat UE-ACP (accord de Cotonou). Le Conseil a d cid  de suspendre l'aide directe aux autorit s burundaises, tout en soulignant qu'il maintiendrait son soutien   la population du Burundi et qu'il esp rait   long terme la reprise d'une pleine coop ration si le Burundi mettait en  uvre des mesures favorables   une solution politique   la crise. Le programme de soutien de l'UE en faveur de la nutrition et d'un d veloppement rural durable vise   am liorer les conditions de vie et   augmenter les moyens de subsistance des m nages en d veloppant l'acc s aux semences, aux engrais, aux  quipements et   la formation. Le programme d'aide au syst me de sant  cherche   accro tre l'acc s aux services de sant  dans 18 provinces du Burundi, en accordant une attention particuli re aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans. Contexte L'article 96 de l'accord de Cotonou constitue la base juridique permettant l'adoption des mesures appropri es,   l'issue d'une proc dure de dialogue, dans le cas o  l'une des parties estime que des  l ments essentiels de l'accord ne sont pas respect s. La d cision du Conseil de l'UE du 14 mars 2016, adopt e apr s une proc dure de consultations au titre de l'article 96, indiquait que les financements par l'UE pour assurer l'acc s aux services de base   la population  taient en cours d' laboration, mais que les ressources financi res ne seraient pas achemin es par des comptes d tenus par le gouvernement burundais. Elle soulignait, de plus, que l'UE restait d termin e   fournir une aide d'urgence.